

No 231

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

---

# Le Commerce avec les Soviets

La situation au Canada

Faits et jugements



Prix: 15 sous

---

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

*Direction :*

SECRETARIAT DE L'É. S. P.

1961, RUE RACHEL EST

*Administration :*

L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX

1933

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BIBLIOTHÈQUE  
COLLÈGE DE SAINTE-FOY  
2410, CHEMIN SAINTE-FOY  
QUÉBEC, 10E.



# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| 1A. <i>L'Ecole Sociale Populaire</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| *1. <i>L'Organisation ouvrière catholique en Hollande</i> . . . . .                                     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| 2. <i>L'Organisation ouvrière dans la province de Québec</i><br>(2 <sup>e</sup> édition 1913) . . . . . | Arthur SAINT-PIERRE             |
| *3. <i>De l'Éducation du sens social</i> . . . . .  | R. P. LEROY, S. J.              |
| *4. <i>Comment protéger notre jeunesse: les patronages.</i> . . . .                                     | R. P. PICHÉ, P. S. V.           |
| *5. <i>La Fédération Saint-Jean-Baptiste</i> . . . . .  | Mme Marie GÉRIN-LAJOIE          |
| *6. <i>« Le Foyer » et ses œuvres</i> . . . . .   | Abbé Henri GAUTHIER, P. S. S.   |
| *7. <i>La Caisse populaire — I.</i> . . . . .   | Alphonse DESJARDINS             |
| *8. <i>La Lutte antialcoolique dans la province de Québec,</i><br><i>depuis 1906</i> . . . . .          | R. P. HUGOLIN, O. F. M.         |
| *9. <i>Le Logement de la famille ouvrière — I.</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| *10-11. <i>Le Logement de la famille ouvrière — II.</i> . . . . .                                       | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| *12. <i>La Caisse populaire — II.</i> . . . . .   | Alphonse DESJARDINS             |
| *13. <i>Le Mouvement mutualiste dans Québec.</i> . . . . .  | J.-B. SAINT-ARNAUD              |
| *14. <i>Le Cercle ouvrier.</i> . . . . .  | R. P. L. HUDON, S. J.           |
| *15. <i>L'Encyclique « Rerum novarum ».</i> . . . . .   | S. S. LÉON XIII                 |
| *16. <i>Les Œuvres nécessaires</i> . . . . .  | R. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M. |
| *17. <i>L'Église et les associations ouvrières.</i> . . . . .   | Henri BRAUVAIS                  |
| 18-19. <i>Contre l'alcool.</i> . . . . .  | Dr Joseph GAUVREAU              |
| *20-21. <i>Un catholique social: Frédéric Ozanam</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| *22. <i>L'Organisation professionnelle</i> . . . . .  | Arthur SAINT-PIERRE             |
| *23. <i>Réformes scolaires</i> . . . . .  | V.-E. BEAUPRÉ                   |
| 24. <i>Le Clergé et les études sociales</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| *25. <i>Le Travail chrétien.</i> . . . . .  | Abbé Paul MAYRAND, D. TH.       |
| *26. <i>La Lettre sur le « Sillon »</i> . . . . .   | S. S. PIE X                     |
| *27-28. <i>La Cour Juénille</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| *29. <i>La Goutte de lait.</i> . . . . .  | Dr Joseph GAUVREAU              |
| *30. <i>La Fédération américaine du Travail</i> . . . . .   | Arthur SAINT-PIERRE             |
| 30. <i>L'Utopie socialiste — I.</i> . . . . .   | XXX                             |
| 31. <i>Le Val des Bois</i> . . . . .  | DOMBRAY-SCHMITT                 |
| *32. <i>Conseils aux ouvriers canadiens.</i> . . . . .  | Chanoine DESGRANGES             |
| 33. <i>Les Ecoles maternelles.</i> . . . . .  | R. P. DALY, C. SS. R.           |
| *34-35. <i>L'Église et le progrès social</i> . . . . .  | Chanoine DESGRANGES             |
| 36-37. <i>Le Devoir social.</i> . . . . .   | Arthur SAINT-PIERRE             |
| 38. <i>L'Utopie socialiste — II.</i> . . . . .  | Arthur SAINT-PIERRE             |
| 39. <i>Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique</i> . . . . .                                       | R. P. GUILLOT, C. SS. R.        |
| 40. <i>Les Syndicats socialistes et neutres</i> . . . . .   | R. P. TRUDEAU, O. P.            |
| 41. <i>L'Église et l'organisation ouvrière.</i> . . . . .   | Abbé Edmour HÉBERT              |
| *42-43. <i>Le Comte Albert de Mun</i> . . . . .   | Arthur SAINT-PIERRE             |
| 44-45. <i>Le Socialisme.</i> . . . . .  | Abbé Edmour HÉBERT              |
| 46. <i>A propos d'immunités.</i> . . . . .  | R. P. GONTHIER, O. P.           |
| *47. <i>La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.</i> . . . . .                                     | R. P. S. BELLAVANCE, S. J.      |
| 48-49. <i>Leçons pratiques d'action sociale catholique</i> . . . . .                                    | R. P. RUTTEN, O. P.             |
| 50. <i>La Désertion des campagnes</i> . . . . .   | R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.     |
| 51. <i>Les Avantages de l'agriculture</i> . . . . .   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.    |
| *52. <i>Les Cercles d'études féminins.</i> . . . . .  | Marie-J. GÉRIN-LAJOIE           |
| 53-54. <i>Le Règne social du Sacré Cœur</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| 55. <i>Le Comptoir coopératif</i> . . . . .   | Anatole VANIER                  |
| 56-57. <i>L'Œuvre de vacances des grèves.</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| *58. <i>Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école.</i> . . . . .                                    | Jean-Charles MAGNAN, B. S. A.   |
| 59. <i>Le Clergé et les œuvres sociales</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| 60. <i>L'Esprit chrétien dans la famille et la société</i> . . . . .                                    |                                 |
| *61. <i>Projet de colonisation.</i> . . . . .   | R. P. Marcel MARTINEAU, S. J.   |
| 62-63-64. <i>Vers les terres neuves</i> . . . . .   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.    |
| *65. <i>La Question sociale et nos devoirs — I.</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| <i>La Question sociale et nos devoirs — II.</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| 68. <i>La Question sociale et nos devoirs — III.</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.        |
| 70. <i>Hygiène du logement</i> . . . . .  | Dr J.-A. BAUDOIN                |
| 72-73. <i>Albert de Mun et le devoir social</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| 74-75. <i>Albert de Mun et l'organisation ouvrière</i> . . . . .  | Abbé GOUIN, P. S. S.            |
| 76. <i>Nos errements agricoles.</i> . . . . .   | R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.    |
| 77-78. <i>Albert de Mun et la législation sociale</i> . . . . .   | Abbé GOUIN, P. S. S.            |

# Le Commerce avec les Soviets

---

## La situation au Canada <sup>1</sup>

---

Monsieur l'Orateur, on a soulevé la question des relations commerciales du Canada avec la Russie et il me paraît opportun de faire aujourd'hui un exposé aussi complet que possible de toute la question.

1. Un accord commercial fut conclu en 1921 entre le Royaume-Uni et l'Union des républiques socialistes et soviétiques. Le 22 août 1921 et le 26 décembre 1921, par décrets du Conseil, le Canada annonçait au gouvernement du Royaume-Uni son désir de participer à cet accord et approuvait une formule applicable à l'échange de notes entre le ministère des Affaires étrangères anglais et la délégation commerciale russe, et destinée à étendre au Canada les dispositions de l'accord. Cette décision fut rendue exécutoire par un échange de signatures le 3 juillet 1922 et, à compter de cette date, l'accord commercial conclu par la Grande-Bretagne s'appliqua au Canada. Subséquemment, une délégation commerciale russe vint s'établir au Canada.

2. En 1924, un traité général de commerce fut négocié entre l'Union des républiques socialistes et soviétiques et le gouvernement anglais, mais, en novembre de la même année, le parti ouvrier ayant été battu aux élections générales, le nouveau ministre des Affaires étrangères M. (aujourd'hui sir) Austen Chamberlain annonça au représentant de la Russie que le gouvernement ne pouvait demander au Parlement ou à Sa Majesté de ratifier ce traité, de sorte que les relations commerciales anglo-russes continuèrent en vertu de l'accord commercial de 1921.

---

1. Texte du discours prononcé au Parlement par le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, le 31 janvier 1933.

3. Suivant l'exemple du Royaume-Uni, le Canada reconnut officiellement le gouvernement soviétique dans une lettre en date du 24 mars 1924, que M. King, alors premier ministre, adressa à M. A. Yazikoff, l'agent officiel des Soviets à Montréal.

4. En mai 1927, on fit une perquisition dans les bureaux de l'agence anglo-russe à Londres, ce qui mit fin à l'accord commercial entre la Russie et la Grande-Bretagne. On pria les représentants de la Russie de quitter le pays, parce que cette perquisition avait prouvé que les bureaux de cette agence servaient de quartier général à un service d'espionnage militaire et de menées subversives dans tout l'Empire. La mission russe nia ces allégations, mais obtempéra à la demande qu'on lui avait faite de quitter la Grande-Bretagne, et le représentant anglais fut rappelé simultanément de Moscou. Le Canada adopta la même attitude que le Royaume-Uni. M. King, alors premier ministre, annonça que le Canada agissait de sa propre initiative en se dégageant des obligations de l'accord commercial « à cause des preuves en sa possession », aussi bien que de « la déclaration du premier ministre d'Angleterre au Parlement », qui « établissent d'une manière concluante l'œuvre de propagande des agents soviétiques ». Dans la note que M. King adressa à l'agent officiel des Soviets au Canada, il lui disait que le gouvernement canadien en était arrivé à la conclusion que les autorités soviétiques « ne s'étaient pas abstenues d'actions et de menées hostiles, ni de faire hors de leurs propres frontières une propagande directe ou indirecte contre les institutions britanniques, violant ainsi une condition formelle de l'entente conclue avec le Canada et le Royaume-Uni ».

5. Le 16 avril 1930, un accord commercial temporaire fut conclu entre le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni et le gouvernement de l'Union des répu-

bliques socialistes et soviétiques, en attendant la conclusion d'un traité formel de commerce et de navigation. Cet accord devait être en vigueur jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce, subordonné au droit réservé à chacune des parties contractantes de donner préavis de l'abrogation de l'accord qui devait cependant rester en vigueur pendant six mois après la date de ce préavis. Le protocole mentionnait que les deux parties désiraient éliminer de leurs relations économiques toutes les formes de disparité de traitement, et qu'elles convenaient réciproquement de ne considérer que le côté commercial et financier des transactions, au sujet de la vente ou de l'achat de marchandises, de l'emploi des navires et de toutes les questions de cette nature. Subordonné à ces conditions, elles s'engageaient à n'adopter aucune mesure législative ou administrative de nature à placer les marchandises, les navires, les organismes commerciaux et le commerce de l'autre partie en général dans un état d'infériorité relativement aux produits, aux navires ou aux agences de commerce d'autres pays étrangers.

6. Par le chapitre 3 des Statuts de 1930, le Parlement a délégué au Gouverneur en conseil le pouvoir d'interdire l'importation des produits provenant de tout pays non signataire du traité de Versailles.

Le 27 février et le 10 décembre 1931, en vertu des pouvoirs ainsi conférés, on a adopté des décrets du conseil dont l'effet était d'interdire l'importation de la houille, de la pâte de bois, du bois à pâte, du bois de construction ou de bois quelconques, de l'amiante et des fourrures préparées de l'Union soviétique.

A la conférence impériale d'août 1932, l'Angleterre et le Canada ont conclu une convention commerciale, dont l'article 21 est ainsi libellé:

Article 21. « Le présent Accord est conclu à la condition expresse que si l'un ou l'autre Gouvernement est

convaincu que toute préférence accordée dans le présent Accord sur une catégorie particulière de marchandises sera, probablement, totalement ou partiellement annulée en raison de l'établissement ou du maintien, directement ou indirectement, de prix pour cette catégorie de marchandises par suite de l'intervention de l'État dans tout pays étranger, ce Gouvernement déclare dans le présent Accord qu'il exercera les pouvoirs dont il est maintenant et dont il sera plus tard investi pour prohiber l'entrée en son pays, directement ou indirectement, de ces marchandises provenant de ce pays étranger pendant toute période nécessaire pour rendre efficaces et maintenir les préférences qu'il accorde par le présent Accord. »

A cause des stipulations de l'accord commercial temporaire conclu par le Royaume-Uni avec les républiques soviétiques en 1930, et dont j'ai déjà parlé, on ne pouvait donner suite à l'article 21 tant que cet accord resterait en vigueur. En conséquence, le 17 octobre 1932, le gouvernement anglais a averti le gouvernement soviétique de la dénonciation de la convention, laquelle devait prendre fin six mois après cette date, soit le 17 avril 1933. En même temps, le gouvernement anglais indiquait son désir de négocier un nouvel accord avec les Russes.

On n'a jamais prétendu, au cours de la conférence impériale, que l'Angleterre devrait cesser ses relations commerciales avec la Russie. Au contraire, les délégués anglais ont toujours indiqué bien clairement que le commerce a été considérable entre les deux pays et qu'on a accordé des crédits qui, de fait, ont été renouvelés peu de temps après la conférence d'Ottawa. De même, sauf pour les articles dont l'importation est prohibée, on n'a jamais apporté de restrictions aux échanges entre le Canada et la Russie, si ce n'est qu'en 1931 la Russie a interdit l'importation des marchandises canadiennes.

Plus tard, en 1932, une compagnie d'aluminium du Canada a conclu un accord d'ordre particulier avec le gouvernement soviétique, en vertu duquel elle vendait de l'aluminium qui lui était payé en pétrole. Le gouvernement canadien ne s'est pas occupé de l'affaire, sauf pour déterminer les droits imposables sur le pétrole importé.

Le *Manchester Guardian* et les autres journaux anglais qui ont attaqué le Gouvernement avec tant de vigueur depuis quelques semaines apprendront avec intérêt sans doute que, à la suite de l'embargo dont a été frappée l'importation de la houille russe, on a procuré de l'emploi aux mineurs gallois et écossais dans la mesure nécessaire pour produire les 1,399,086 tonnes d'anhracite exporté au Canada durant l'année civile 1932.

Au cours de mon voyage de retour, d'Angleterre au Canada, en décembre dernier, j'ai reçu des dépêches de journaux par T. S. F. portant qu'un accord avait été conclu entre le Canada et la Russie en vue du troc de bétail, de peaux et d'autres produits canadiens pour du pétrole et de la houille russes. J'ai répondu qu'il n'y avait rien de vrai là-dedans. Nous n'avons reçu aucune communication du gouvernement soviétique à cet égard.

Il semble qu'un M. G. G. Serkau et ses associés ont conçu l'idée d'un troc avec la Russie. M. Serkau, ayant causé avec M. Weir, ministre de l'Agriculture, s'est rendu à New-York puis à Moscou à ce sujet. En réalité, il a fait le voyage à titre d'agent d'un syndicat, apparemment, les frais étant acquittés par un membre bien connu de ce syndicat. Bien qu'il prétende être entré en relations avec les autorités soviétiques, il n'a pas démontré qu'il a conclu un traité avec les Soviets. Nous n'avons reçu de ces derniers aucune communication au sujet de sa proposition. Le simple exposé du projet de M. Serkau suffit à indiquer

qu'il s'agit d'une tentative en vue de réaliser un bénéfice substantiel dans des circonstances que je vais relater.

Le 21 décembre dernier, M. Serkau écrivait à M. Weir, ministre de l'Agriculture, cette lettre :

« Comme nous cherchons à obtenir pour les éleveurs canadiens au moins 5 cents pour le bétail ordinaire et un prix bien supérieur pour les animaux enregistrés, le gouvernement russe aura à verser pour 100,000 bêtes, y compris les frais de transport et autres, un total d'environ huit millions de dollars. D'un autre côté, les prix aux ports de la mer Noire des denrées que la Russie doit donner en retour sont si bas qu'il y faudra une quantité énorme de pétrole, etc.

« Eu égard au temps requis pour la mise en vente et aux entrepôts disponibles au Canada, je suis d'avis qu'il sera dû parfois des soldes considérables à notre société, à moins, il va sans dire, que nous ne reprenions les négociations avec la Russie, en vue de ralentir la livraison du bétail, laquelle serait répartie sur une période de deux ans ou deux ans et demi au lieu de douze mois. Mais voilà qui me paraît militer contre la réalisation de notre but : augmenter le prix du bétail au Canada. Aussi, en ce qui concerne surtout notre cheptel de qualité dans l'Ouest, vous conviendrez qu'en juillet et août il nous faudrait lever un nombre immense de bestiaux.

« Je crois que mes associés et moi-même, grâce aux capitaux dont nous disposons, et au concours que nous attendons des banques et d'autres sources, serions en mesure de défrayer l'achat d'une cargaison ou deux de bestiaux, y compris les dépenses indirectes et le transport jusqu'à la mer Noire. Pour cela, il faudrait, selon moi, environ un million de dollars. Donc, si nous obtenions assez de kérosène, d'huile lubrifiante et d'anthracite, nous pourrions sans doute nous passer de tout appui financier de la

part de votre gouvernement. Ou bien si la livraison du bétail était répartie sur un délai de deux ans ou de deux ans et demi, comme je l'ai déjà noté, nous pourrions peut-être écouler les produits reçus en échange à mesure que le bétail serait livré.

« J'ai, toutefois, la ferme conviction qu'il nous faudra expédier ces animaux avant l'expiration de douze mois, voire même avant le mois de novembre 1933, si nous voulons faire bénéficier les éleveurs canadiens. Je crois aussi que cela comporterait trop de risque pour nous que de nous croire en état de disposer, dans le délai donné, de la quantité immense de pétrole, etc., reçue en échange.

« Je crois donc que le plus sûr serait de faire garantir par votre gouvernement des obligations russes à 7 p. 100, remboursables le 1<sup>er</sup> juin 1935, à l'intention des sommes qui, de temps en temps, peuvent rester dues à notre compagnie. A mon estimation, pareilles garanties ne porteront, à aucun moment, un total de plus de quatre millions de dollars; d'ailleurs, à l'expiration du délai, la portion impayée desdites obligations ne peut être forte, vu que nous ne cesserons de recevoir les produits fournis de retour, et que la valeur des produits ainsi livrés sera appliquée au rachat des obligations.

« En demandant cet appui du gouvernement, notre compagnie consent volontiers à accepter comme contrôleur des dépenses et des recettes celui que le gouvernement choisira.

« J'ai appris outre-mer que le gouvernement de l'Allemagne avait consenti à la Russie un crédit de 75 millions de dollars, et avait escompté les obligations russes au pair à mesure que les exportateurs allemands les recevaient et les présentaient à la trésorerie. Le gouvernement de l'Angleterre a garanti jusqu'à concurrence de 60 p. 100 les obligations russes reçues par les exportateurs anglais.

Cette garantie partielle donnait satisfaction aux exportateurs anglais, qui avaient tellement relevé leurs prix à l'intention de la Russie que ce rapport de 60 p. 100 payait les marchandises et en outre assurait un bénéfice convenable. Dans notre cas la situation n'est pas tout à fait la même, puisque l'augmentation du cours du bétail qui sera porté de son chiffre actuel de 2 cents  $\frac{1}{2}$  à 5 cents la livre, doit faire bénéficier, non pas notre compagnie, mais les éleveurs de bestiaux. Voilà pourquoi il nous faut la garantie entière de ce qui nous est dû.

« Il vaut d'être noté que ce marché profite surtout à l'industrie du bétail: nos profits ne seront que des commissions de courtier.

« J'incline à croire qu'il nous faudrait être protégés contre l'éventualité où le gouvernement de la Russie ne ferait pas honneur à ses engagements. En aucune circonstance nous ne ferons le moindre déboursement tant que le contrat n'aura pas été signé au nom du gouvernement russe et qu'un représentant dudit gouvernement ne soit arrivé au Canada et n'ait approuvé les achats de bétail; pourtant, vu la situation actuelle, je crains que des banquiers prudents n'exigent que notre compagnie soit à l'abri de toute perte, advenant que le gouvernement russe refuse d'accepter nos cargaisons de bestiaux ou de livrer les produits dus en échange. Il va sans dire que ceci ne peut viser au plus qu'une cargaison ou deux de bétail; et pas un seul instant je ne crois à la possibilité de la répudiation de la part du gouvernement de la Russie; mais je m'attends à ce que cette condition me soit imposée lorsque je m'adresserai aux banques pour des avances, même à brève échéance. »

Cette communication était accompagnée d'un aide-mémoire portant les conditions suggérées des échanges entre l'Union des républiques socialistes soviétiques et le syndicat canadien, que représentait M. Serkau; seulement,

rien ne prouve que les conditions suggérées aient jamais été approuvées ni par le gouvernement soviétique ni par ses représentants; et lorsqu'on a insisté auprès de M. Serkau, ce dernier a dû reconnaître que c'était là simplement des notes et des suggestions que lui-même avait formulées. Cet aide-mémoire est ainsi conçu:

« Conditions suggérées d'un échange commercial entre l'U. R. S. S., ci-après désignée sous le nom d'« Union », et

« Le syndicat canadien, représenté par G. G. Serkau, désigné ci-après sous le nom de « syndicat ».

« L'Union doit acheter du syndicat 100,000 bestiaux sur pied (dont cinq pour cent des animaux enregistrés et de généalogie attestée) dans un délai d'une année à partir de la date du contrat; les animaux devant être achetés par le syndicat, de producteurs canadiens, en la présence d'inspecteurs de l'Union.

« Le prix du bétail doit être le prix coûtant, plus les frais d'achat, d'entretien, de transport, d'assurance, etc., plus 1 cent par livre. »

Ce n'est là que le courtage. Il n'atteint qu'entre 20 et 30 p. 100:

« Le syndicat doit livrer les bestiaux aux ports de la mer Noire et recevoir aux ports de la mer Noire des crédits que devra accorder l'Union sur le compte du paiement des bestiaux.

« En paiement des bestiaux ainsi achetés, l'Union doit livrer, à bord, aux ports de la mer Noire, les produits qui suivent en quantités notées ci-après:

« Pétrole: Durant le cours des mois d'avril à octobre 1933, les deux inclus, 2,000 tonnes métriques par mois.

« Pendant les mois de novembre 1933 à mars 1934, les deux inclus, 5,000 tonnes métriques par mois.

Depuis le mois d'avril 1934 jusqu'à l'expiration du délai, 20,000 tonnes métriques par mois.

Kérosène: A partir du mois d'avril 1933, de 5,000 à 15,000 tonnes métriques par mois, jusqu'à l'expiration du délai.

Huile lubrifiante: A partir du mois d'avril 1933, de 200 à 1,000 tonnes métriques par mois jusqu'à l'expiration du délai.

« Anthracite: A partir du mois d'avril 1933, de 3,000 à 20,000 tonnes métriques par mois jusqu'à l'expiration du délai.

« Quant aux conditions ci-dessus, chaque variation de la quantité mensuelle devra être déterminée par le syndicat.

« Le syndicat aura le privilège d'acheter de l'Union du bois à pâte pour livraison dans les États-Unis d'Amérique, et créditera la valeur de ce bois à pâte en paiement des animaux de ferme vendus à l'Union. Les prix de tous les produits que livrera l'Union en paiement desdits animaux de ferme seront, dans le cas des produits pétroliers, les prix mondiaux courants ou les prix fondamentaux courants du golfe et, pour l'antracite, le prix ne devra pas dépasser celui que paient les importateurs canadiens pour l'antracite acheté des commerçants britanniques. Dans tous les cas, le syndicat peut compter que les animaux de ferme, etc., vendus à l'Union, seront payés en entier le ou avant le 1<sup>er</sup> juin 1935 en créditant les produits livrés en syndicat et en soldant la balance en espèces à la fin du terme. Les balances dues au syndicat par l'Union de temps à autre, porteront intérêt à 7 p. 100 par année, ce service d'intérêt devant commencer aux dates des avances que fera le syndicat relativement à l'achat des animaux de ferme ou aux frais effectifs, et on créditera à l'Union la valeur des produits livrés comme susdit aux dates où ces produits auront été chargés sur les navires pour expédition au Canada. »

En réponse à cette lettre et à ce mémoire, le ministre demanda qu'on lui prouve l'existence d'un traité entre M. Serkau et ses associés et l'Union soviétique. Ces renseignements n'ont pas encore été fournis. La lettre est ainsi conçue:

Ottawa, 23 décembre 1932

Monsieur G. G. Serkau,  
Château-Laurier,  
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR SERKAU,

*Je vous écris au sujet de la question que nous avons discutée en diverses occasions depuis le 15 octobre, et plus particulièrement depuis votre retour de Russie, c'est-à-dire de l'achat au Canada de 100,000 têtes de bétail pour expédition en Russie, en échange de produits pétroliers, etc., qui seraient expédiés de ce pays au Canada.*

*Je me ferai un plaisir de soumettre à mes collègues le projet de marché exposé dans le mémoire que vous avez soumis dès que j'aurai reçu de vous une déclaration précise prouvant que le gouvernement de l'Union soviétique est désireux d'établir un commerce aux conditions que vous avez exposées.*

*Votre tout dévoué,*

R. WEIR

Aucune autre communication n'a été reçue à ce sujet.

La Chambre admettra qu'aucun gouvernement canadien ne songerait sérieusement à faciliter le crédit d'un syndicat de vendeurs tout en garantissant que l'acheteur intéressé, le gouvernement soviétique, fera honneur à ses obligations envers les vendeurs.

Bref, l'affaire se résume à ceci: Au nom de certains promoteurs désireux de conclure un marché en vue d'un profit, on a soumis certaines propositions par écrit. Il y

est question du paiement par les acheteurs d'une commission de 20 à 30 p. 100, suivant la valeur des animaux de ferme, la commission étant de 1 cent par livre. On demandait une garantie non seulement pour la moitié du prix d'achat suggéré, savoir: 4 millions de dollars, mais on voulait de plus que le gouvernement du Canada garantît que le gouvernement de la Russie ferait honneur à ses obligations envers les promoteurs. C'est là le projet.

Le ministre, avant même de soumettre ce projet à la considération du Gouvernement, demanda des preuves de la bonne foi des intéressés. Ces preuves n'ont pas encore été fournies, et ceux qui sont intéressés dans la propagande qui s'est faite dans le pays par au moins deux journaux, et dans la façon dont cette propagande a été conduite, pourront juger par eux-mêmes si oui ou non des dépêches, portant quelquefois le nom d'un endroit où elles n'ont pas été écrites, et basées sur des déclarations publiées dans les feuilles publiques ou ailleurs ce que nous ignorons, dans le but de créer des espérances irréalisables, sont susceptibles, dans les circonstances actuelles, d'aider la prospérité nationale.

## Opinion d'un journaliste<sup>1</sup>

---

Ellery Walter, ancien étudiant de l'Université de Washington, vient de rentrer de l'U. R. S. S. où il était allé pour y devenir « un meilleur bolchéviste » et « avancer » jusqu'aux fonctions de conférencier à l'Institut de Moscou. Voici les impressions qu'il rapporte de son séjour :

« Il est impossible de se représenter les effroyables conditions d'existence dans ce pays; il serait préférable, pour les gens qui y vivent, d'être morts. Ce qui, entre autres, anéantit toute ma sympathie à l'égard des Soviets fut de voir les chefs communistes rouler en Rolls Royce. J'ai été reçu chez une douzaine de « directeurs rouges », ceux qui sont chargés de la direction des fermes communistes. Ils m'ont offert du caviar et des pâtisseries. Les paysans pauvres ne peuvent même pas acheter un petit morceau de beurre, mais les chefs de ce « système merveilleux » vivent dans le luxe. Ils vont dans les districts les plus riches et y confisquent toute la terre: les fermes, le bétail et les outils. Ils disent au fermier de continuer à travailler sa terre mais d'en remettre les produits à l'État au lieu de les vendre lui-même. Si le fermier refuse cet arrangement, il est taxé d'élément antisocial, mis dans un train de prisonniers et expédié avec sa femme et ses enfants dans un camp de prisonniers...

« Je suis devenu presque fou de joie et de soulagement quand je me suis trouvé sur le bateau, quittant le port d'Odessa pour toujours. En Russie on est tout le temps dans l'angoisse. On sait qu'on est continuellement surveillé. On sait que partout, à ses côtés, des gens disparaissent mystérieusement. »

---

1. Article publié le 22 février 1933, dans le *Canada*, organe du parti libéral, sous la signature de son rédacteur en chef.

Des témoignages comme celui-là, on en trouve un peu partout, depuis quelque temps. Mais en est-il de plus éloquent que le troc qu'un brasseur d'affaires de Winnipeg a proposé au gouvernement canadien pour procurer 100,000 têtes de bétail aux Soviets, et que les représentants officiels des Soviets à New-York ont admis être autorisé? La Russie, dans le passé, n'a jamais manqué de lait ni de viande; ce vaste pays tirait de lui-même son alimentation. Aujourd'hui elle serait heureuse de pouvoir échanger du charbon ou du pétrole contre 100,000 têtes de bétail qui au début devaient être des vaches laitières et qui peu à peu, dans la proposition soviétique, se sont transformées, en vaches ou en bœufs, en bœufs ou en taureaux, en veaux ou en vaches, peu importe pourvu que cela fournisse du comestible.

Le *Figaro*, par la plume de M. François Coty, signalait l'autre jour que les Soviets sont en voie de perdre tous les marchés où ils croyaient avoir définitivement pris pied: l'Angleterre, qui hésite entre eux et les pays de son allégeance; l'Allemagne, où le nazisme a entrepris d'exterminer leur propagande; l'Italie, qui refuse de prolonger ses relations commerciales avec eux; et ainsi de suite. La vérité, disait-il, c'est que le bolchevisme, frappé à mort, ne sait plus de quel côté se tourner, et que le prétendu traité de non-agression que lui a consenti M. Herriot est sa dernière planche de salut.

Des traités de cette nature un journal bruxellois a dit:

« 1. Ce sont des conventions au bout desquelles le contractant honnête sera toujours dupé par celui qui ne l'est pas.

« 2. La sécurité engendrée par de tels pactes est absolument nulle. Elle est, en outre, dangereuse.

« 3. Les traités de cette espèce font partie d'une campagne d'appui menée par les partis socialistes de tous les pays au profit de l'Internationale communiste.

« 4. Ils empêchent les pays honnêtes de prendre des mesures de protection contre les marchandises qui sont le produit du travail forcé et contre les ventes au rabais organisées dans le but de détraquer les marchés.

« 5. Ils sont l'amorce de traités de commerce qui aboutiront à placer de nouveaux capitaux — à fonds perdus! — à la disposition des bolchevistes juste à point pour sauver leur régime de la débâcle.

« C'est, comme on dit, de la belle ouvrage. »

C'est à cette « belle ouvrage » que le Canada participerait en prêtant son crédit aux promoteurs du troc russo-canadien, et, n'en déplaie aux journaux « libéraux » qui voudraient pousser notre pays dans cette voie, M. Bennett a raison de ne pas l'entendre de la même oreille. La Roumanie nous doit encore les vingt-cinq millions que nous lui avons prêtés en 1919 pour lui permettre d'acheter les machines agricoles de la firme Massey-Harris: avancer aujourd'hui de l'argent aux Russes pour leur permettre d'acheter notre bétail, c'est courir après un mécompte de même nature. Parmi les malins qui pressent notre gouvernement de revenir à cette belle politique, il y a peut-être des gens qui ont de l'argent à prêter pour leur compte: qu'ils fassent eux-mêmes crédit aux Soviets; il paraît que ceux-ci sont prêts à *promettre* vingt-cinq pour cent.

Olivar ASSELIN

## Au Parlement de Québec

---

*Cette question du commerce avec la Russie a été discutée à l'Assemblée et au Conseil législatifs de la province de Québec en février 1931. Les deux partis furent d'accord pour demander au gouvernement fédéral l'embargo sur les produits russes. Nous reproduisons ici les résumés de deux des discours prononcés, tels que les rapportèrent les journaux, celui de M. Athanase David, secrétaire provincial, libéral, et celui de M. Thomas Chapais, conseiller législatif, conservateur.*

### DISCOURS DE M. DAVID

Chaque peuple a le droit de se choisir le gouvernement qui lui plaît. Mais il ne lui est pas permis de chercher à faire de sa force apparente une force de démoralisation pour les autres peuples.

Pour traiter à fond une question aussi complexe et aussi ambiguë que celle-là, il faut se baser nécessairement sur les documents, les témoignages, les enquêtes, tout ce qui peut, en un mot, jeter un peu de lumière sur la situation.

L'orateur entend diviser son travail en trois points: économique, social et religieux.

En jugeant la Russie, il faut nécessairement jeter un regard sur son immensité et sur sa population. Il existe là plus de cent cinquante millions d'habitants qui vivent dans une ignorance complète, dans un état lamentable, au point de vue santé et hygiène, craignant constamment les repréailles pour inobservance des lois. C'est un pays dont les habitants sont enclins au mysticisme religieux, et ont accepté comme prophètes des individus pétris de crimes et vivant de doctrines de rêves.

Si la révolution russe n'avait eu pour but, malgré ses faiblesses, que de donner à ses habitants un peu

de la liberté à laquelle ils ont droit; si le changement voulu par Lénine n'avait pas à ce point soulevé et bouleversé les consciences de plus de cent cinquante millions d'individus, on pourrait être un peu moins sévère pour cette nouvelle religion. Mais le Russe soviét agit un peu comme les auteurs de la révolution française en 1789. On a fait souffler partout le vent du mécontentement, les mauvais éléments montent jusqu'à la surface et deviennent dangereux pour la société en général.

M. David continue en disant qu'en Russie on cherche non seulement à révolutionner les habitants de ce pays, mais qu'on veut atteindre les habitants de tous les pays, on veut abolir l'initiative privée. Dans son rêve, la Russie tente de former un gouvernement étatiste et de faire le nivellement par le bas.

Nombre de livres, d'articles de revues ont été écrits sur cette question. Il faut nécessairement y recourir, car dans un petit pays comme le nôtre, la province de Québec, il est impossible de reconnaître toute l'étendue du mal. Il est important de lancer le cri d'avertissement à toutes les bonnes volontés, de les mettre en garde et de leur indiquer les sources du danger. Il faut que toutes les classes dirigeantes se donnent la main pour enrayer ce flot dévastateur.

Le mot d'ordre de la Russie soviétique est: à bas les chefs, à bas les intellectuels et les savants, à bas l'Église, la liberté individuelle, le respect des parents. Quand on songe que ces principes de désordre tombent dans des cerveaux de milliers d'individus qui n'ont pas d'autre ration intellectuelle, on peut avoir une idée de l'étendue du mal. Quand on songe aussi que dans tous les pays, ces idées ont des agents; que des Canadiens français de la province de Québec sont allés jusqu'en Russie, payés avec l'argent soviétique, pour se renseigner sur le système soviétique, et qu'ils reviennent dans nos rangs semer

ces idées révolutionnaires, on comprend le mal que peut causer cette doctrine néfaste.

Ce qui mène aujourd'hui, en Russie, c'est la domination sur le prolétariat. L'ouvrier russe travaille pour un prix dérisoire, son travail est rendu nécessaire par des mesures arbitraires et absolument tyranniques. Son travail est un véritable martyr. On sait, particulièrement, que dans le cours de 1928, au delà de trente mille ouvriers sont morts, durant les mois d'hiver, dans les chantiers du nord de la Russie.

Le peuple russe est un peuple cerné, continuellement traqué, surveillé. Il n'a aucun moyen de défense, il ne peut se révolter, il n'en peut saisir, en aucun moment, l'occasion. Il vit dans une crainte continuelle de ce qui lui arrivera le lendemain. Son travail n'est nullement individuel, il n'en retire aucun bénéfice, et tous ses efforts sont pour le soutien unique de l'État. L'orateur cite des extraits d'auteurs qui sont allés enquêter en Russie et qui ont rapporté des récits vraiment déplorables de la situation faite à ce peuple par le régime actuel.

Les principes économiques de la Russie ont été définis par Staline lui-même, quand il disait qu'il fallait d'abord établir l'industrialisation à outrance, laissant loin derrière les restes séculaires de la politique de l'ancienne Russie. C'est sur la base de ce principe que s'est formé le fameux plan quinquennal, c'est-à-dire l'œuvre qui doit être exécutée en cinq ans, de 1928 à 1933, pour que la politique soviétique devienne nationale et s'implante dans tout le pays.

Quelques-uns des item rêvés sont : l'augmentation de la population, 8% ; augmentation des salariés, 18% ; augmentation de l'industrie lourde, 155% ; augmentation de l'industrie légère, 185% ; augmentation de la production agricole, 340% ; augmentation du revenu national, 105%. Le plan quinquennal demande, en somme, le développe-

ment intensif des ressources nationales, la reconstruction des industries et l'amélioration de tous les systèmes. Pour ce plan, un total de vingt-sept milliards de roubles a été investi en 1928, et on veut atteindre un total de soixante-quatre milliards en 1933.

La Russie veut se procurer ces capitaux, au moyen de taxes nombreuses, par l'inflation monétaire et par la vente à l'étranger de tous les produits actuellement disponibles, tels que les matières premières, les produits agricoles et industriels, etc.

La majorité de la population russe étant agricole, il va sans dire que c'est elle qui paie le plus grand nombre de taxes. Certaines taxes sur le bétail s'élèvent jusqu'à soixante-cinq roubles (environ \$14) par tête. La réserve de blé russe, destinée à l'exportation, est deux fois et demie plus élevée que celle du Canada, en 1929. Et la Russie est en mesure d'écouler son blé à des prix plus bas qu'en aucun autre pays.

Une revue française dit qu'on ne peut pas même appliquer le nom de « dumping » ou vente de produits à des prix plus bas que le prix de revient, aux produits écoulés par la Russie. Ces produits proviennent ni plus ni moins que du brigandage, car ils proviennent du travail d'ouvriers martyrisés et violentés. Il est impossible, en effet, de conclure autrement, quand on sait que l'amiante russe, arrivé à New-York, coûte 50% moins cher que l'amiante de la province de Québec, dont le coût de transport est cependant beaucoup moins élevé.

Jamais aucun pays ne pourra concurrencer les prix offerts par la Russie, principalement pour le bois de pulpe, parce que les moyens de production sont complètement différents, pour ne pas dire opposés.

Le seul remède à appliquer est de prohiber complètement l'entrée de ces produits dans notre pays. Au Canada, non seulement le bois de pulpe, mais aussi l'amiante, les

fourrures et les pêcheries sont affectés par les produits russes. Les chiffres démontrent ce qu'a été et ce qu'est encore notre commerce avec les Soviets. En 1928, nous avons acheté de la Russie pour \$186,903 et nous lui avons vendu pour \$2,266,765, sur un total de ventes de plus d'un milliard. En 1929, nous avons acheté de ce pays pour un montant de \$910,000 et nous lui avons vendu pour un montant de \$3,404,000, sur un total de ventes mondiales de \$1,182,000,000. Ces chiffres indiquent suffisamment que nous aidons la Russie à s'organiser, à s'outiller, pour ensuite venir jeter le désordre dans nos rangs sociaux et économiques.

Il y a plus de raisons encore de s'alarmer au point de vue social et, sans affecter une crainte exagérée, le mal est certainement plus grand chez nous que nous ne pouvons prévoir. Il fait des progrès avec une rapidité étonnante. Le communisme est puissamment et sagement organisé. De nos jours, principalement, alors que la crise du chômage est aiguë, les idées nouvelles de révolte font des progrès considérables.

M. David continue en disant que la religion a été complètement prohibée par tout le pays. On lit sur la tombe de Lénine: « La religion, c'est l'opium des peuples. » C'est l'athéisme qui domine partout et on n'a plus qu'un dieu: l'argent. Les écoles diminuent en nombre et les prisons ne suffisent plus à loger les victimes de ce régime atroce. La destruction de la religion est à la base de la révolution russe; et si nos ouvriers savaient que les Russes n'ont plus le droit de pratiquer aucune religion, il est certain qu'ils réprouvèrent cette doctrine.

Le secrétaire provincial conclut en demandant aux députés de la Chambre si nous n'avons pas le droit, devant les ravages causés par une telle politique, de lancer le cri d'alarme, afin de nous protéger le plus possible contre le flot qui commence à devenir dangereux

pour notre pays. Il se dit assuré d'être l'interprète de toute la population de la province de Québec. Elle sera heureuse de donner l'exemple aux autres provinces du Dominion, qui, s'il veut continuer à être prospère, doit répudier une doctrine dont les principes de violence et de haine ne peuvent qu'être néfastes à notre saine population.

### DISCOURS DE M. CHAPAIS

La question russe est une des plus formidables qui se posent devant tous les pays du monde et notamment aux États-Unis et au Canada. Cette question, comme on le sait, n'est pas de nature récente.

Elle l'est quant à ses développements économiques actuels, mais dans ses origines elle remonte à une des périodes les plus tragiques que le monde ait traversées depuis des siècles. Elle remonte à cette époque de la grande guerre mondiale, lorsqu'on apprit qu'une révolution avait éclaté en Russie, au moment le plus tragique de la guerre, quand un pays qui était en lutte allait peut-être se trouver paralysé par une révolution criminelle. Ce fut un sujet de stupéfaction profonde pour moi et pour plusieurs d'entre vous sans doute d'apprendre la nouvelle de cette révolution en 1917. Avec quelle stupéfaction aussi nous avons constaté l'enthousiasme exubérant que les nations belligérantes ont manifesté à l'annonce de cette révolution criminelle et injustifiée. Au nom de la sainte démocratie, des hommes éminents que j'admire crurent devoir monter à la tribune et se féliciter de la disparition de la tyrannie dans le vieil empire des tzars. C'était de la tyrannie qui régnait chez les tzars, mais quel régime lui a succédé. Ce qu'il y a en Russie aujourd'hui, c'est le régime le plus monstrueusement tyrannique que l'on ait jamais connu. La condition du peuple russe est une condition d'esclave. Ce qui règne là-bas, ce n'est pas la

liberté, c'est le régime de la tyrannie la plus effroyable sur toute la ligne. On a constaté en effet que cinq cent mille agriculteurs, arrachés à leur terre, à leur ferme, avaient été enrôlés et poussés dans la région de la Sibérie pour travailler dans la forêt à côté des forçats et des prisonniers politiques. Le même état de choses existe pour l'industrie. C'est la tyrannie la plus effroyable mise au service d'un plan mondial.

Pour bien faire constater quel est l'effroyable danger que ce foyer de pestilence fait courir au monde entier, il faut considérer quels sont les hommes qui dirigent ce pays. Ce n'est plus une question politique, mais cela devient une question sociale. Leur but ultime est de détruire toute religion. C'est l'athéisme le plus complet, la guerre à la famille, l'immoralité coulant à flots. Si ce régime pouvait réussir, triompher des résistances qu'il éprouve encore là-bas, vous voyez quel en serait le résultat.

Dominer les marchés mondiaux, c'est ce à quoi visent les dominateurs de la nation russe. La grande doctrine en honneur là-bas, c'est que l'État est tout. L'État prend tout, mais il ne faut pas de réplique: la réplique, c'est la mort. Ce qui se passe en Russie, ce ne sont plus des révoltes politiques comme au temps des tzars, mais c'est la mise en vigueur de l'esclavage des citoyens. C'est un système gigantesque d'esclavage économique que l'on veut établir en Russie en même temps que l'on cherche à inonder les marchés mondiaux. Voici l'aspect social de la question.

On a parlé du péril jaune. Mais il y a un autre péril beaucoup plus proche de l'Europe, c'est le péril russe, ce foyer de désorganisation dont quelques-uns n'ont pas eu assez d'intelligence pour comprendre quel danger il constituait à leur porte.

L'autre péril est le péril économique. Celui de la production inouïe. Cette surproduction ne peut donner qu'un résultat: jeter des masses de marchandises au rabais sur tous les marchés du monde. On a d'ailleurs déjà commencé à ressentir les effets de cette politique notamment en Angleterre et aux États-Unis.

Parlant ensuite de la production du blé russe, l'orateur poursuit: Quelles perspectives pour le producteur canadien que l'affluence du blé de la mer Noire sur nos marchés. Vous voyez dès lors l'accroissement de la crise. On a aussi commencé l'exportation des bois et notre industrie se trouve encore menacée de ce côté. Une autre industrie canadienne qui est menacée, c'est celle de l'amiante, une de nos plus grandes richesses. Dans ces conditions, il est permis de jeter un cri d'alarme et j'espère que ce cri sera entendu.

Autrefois, lorsque Rome, maîtresse de l'univers, voulait étendre son domaine, elle avait aussi ses moments de crise. Mais lorsqu'un grand péril venait menacer la république, il s'élevait un cri: *Caveant consules*. J'assimile le discours de mon collègue à ce cri de la foule aux consuls romains. Je voudrais que cette parole pût être entendue ailleurs qu'au Canada. Car l'état de choses actuel ne dépend peut-être pas autant de nous que du pays voisin. En effet, nous du Canada, nous dépendons des États-Unis de façon étroite. Si nos voisins continuent à recevoir ce flot de marchandises, comment pourrions-nous remédier à la crise. Les États-Unis sont notre marché. Et si ce pays est envahi par le dumping russe, le remède que nous pourrions appliquer ne sera pas très efficace.

## Immoralité du commerce avec les Soviets <sup>1</sup>

---

Les achats aux Soviets sont dangereux, car les devises payées servent en bonne partie à la propagande communiste dans le propre pays de l'acheteur. Le reste est utilisé avant tout à maintenir en Russie le régime actuel d'oppression et de terreur (dépenses pour l'Armée rouge et la G. P. U.).

Les achats aux Soviets sont immoraux parce que les marchandises vendues proviennent d'usines, de mines, de terres ou de forêts *volées* à leurs légitimes propriétaires; les acheteurs ne peuvent l'ignorer.

Dans nos pays civilisés, celui qui achète sciemment un objet volé est considéré comme un malhonnête homme, à peine moins coupable que le voleur. Le fait que le voleur est un gouvernement que nos lois ne peuvent atteindre, ne change rien à l'immoralité de l'achat d'une chose volée.

Les achats aux Soviets sont aussi immoraux du fait que les marchandises vendues sont le produit de l'exploitation éhontée du peuple russe, qui manque de tout et souffre cruellement de ces exportations.

Les Soviets ont toujours fait l'impossible pour cacher à l'étranger la misère de leurs ouvriers et la faillite du système communiste. Toute leur propagande est basée sur le mensonge à ce sujet.

Notre organisation a les moyens d'être bien renseignée sur ce qui se passe en Russie; elle considère de son devoir de le faire connaître au grand public.

Quand la vérité sera connue, on peut espérer que la grande masse du prolétariat se détournera, écœurée, du communisme et que l'opinion publique exigera des me-

---

1. Ces notes ont été préparées par le Bureau permanent de l'Entente Internationale contre la III<sup>e</sup> Internationale.

sures énergiques contre le commerce soviétique immoral et dangereux.

#### LA SITUATION DES OUVRIERS EN U. R. S. S.

Les salaires en U. R. S. S. permettent à peine de se nourrir et de se vêtir. Sauf de rares spécialistes qui reçoivent davantage, les bons ouvriers gagnent quatre-vingts à cent roubles par mois, les manœuvres seulement cinquante. Ces roubles soviétiques n'ayant qu'une valeur d'achat inférieure à un franc or, c'est la misère, dont les effets sont bien visibles sur les ouvriers: visages épuisés, abattement moral.

Dans le pays appelé autrefois « le grenier de l'Europe » règne maintenant une disette chronique.

Treize ans de dictature communiste ont tellement ruiné la production que l'on a dû introduire le système des cartes, non seulement pour les vivres, mais aussi pour les vêtements, la chaussure, le pétrole, le bois de chauffage. Tout est rationné à l'extrême; le pain est atroce, la viande manque, le lait, les œufs, le savon sont presque introuvables. Depuis que le commerce privé est interdit, il faut, même avec des cartes, faire des queues interminables pour pouvoir acheter dans les magasins de l'État.

Le pire dans la vie ouvrière, c'est la question du logement.

Les résultats publiés du recensement de 1926 montrent que le 28% des ouvriers industriels et le 43% des mineurs avaient moins de trois mètres carrés de surface de logement par tête. Depuis, l'entassement a encore augmenté.

Les *Isvestias* du 13 décembre 1929 constatent que « malgré toutes les décisions du parti et du gouvernement, la surface des logements destinés à l'ouvrier diminue encore. L'activité des coopératives de construction est insignifiante. L'organisation des cités ouvrières au point de vue de l'hygiène se trouve à un stade rudimentaire ».

Aujourd'hui encore toute la presse soviétique est pleine de récriminations semblables, confirmées par les récits des

témoins étrangers. Les ouvriers vivent entassés dans une promiscuité malsaine. Aucun repas, aucune vie de famille n'est possible dans ces locaux où règnent en maîtres la puanteur, la vermine, les querelles et le tapage.

Il y a quelques bâtiments neufs, d'ailleurs vite encombrés, mais leur nombre compense à peine celui des immeubles qui s'écroulent.

Sous la dictature du prolétariat, le prolétariat n'a jamais eu la moindre liberté de réunion, de presse, ou seulement de pensée. Les persécutions religieuses sont connues. Au point de vue politique, il n'existe qu'un parti autorisé, le parti communiste, qui ne représente que 1% de la population totale et au sein duquel on a toujours réprimé la plus légère déviation à la doctrine officielle. Tous les autres partis sont absolument interdits, même les socialistes-révolutionnaires.

Depuis treize ans, la petite minorité au pouvoir domine la masse désarmée uniquement par la terreur. Les derniers décrets, dont nous allons parler, imposent maintenant aux ouvriers le travail forcé dans des conditions absolument inconcevables en dehors de l'U. R. S. S.

*Travail forcé dans l'agriculture.* — Cela a commencé l'année dernière par les paysans qui forment 80 à 90% de la population.

Après le partage des terres, les paysans intelligents et travailleurs avaient pu acheter des outils, du bétail et arrondir leurs domaines; les meilleurs ouvriers étaient naturellement devenus plus aisés que les paresseux. Ces paysans aisés, les « koulaks », bêtes noires des Soviets, ont été dès le début accablés d'impôts.

Le gouvernement ayant décidé la collectivisation de l'agriculture, les paysans se trouveront bientôt casernés, hommes et femmes, séparément, dans les grandes exploitations créées avec leurs propres biens; ils ne seront plus qu'une simple main-d'œuvre, commandée par des communistes. La confiscation des terres, déjà en partie

effectuée, entraîne les pires violences; beaucoup de paysans, essayant de se défendre, ont été fusillés et des centaines de mille condamnés au travail forcé dans les forêts du Nord.

Les récits des colons allemands qui ont réussi à fuir la Russie, où ils étaient établis depuis plus d'un siècle, montrent le malheur atroce de ces paysans, dépouillés de tout et réduits au servage.

*Les indemnités de chômage supprimées.* — Les conditions de la vie ouvrière sont devenues tellement épouvantables ces derniers temps, surtout dans les mines et les exploitations forestières, que certains ouvriers, n'y pouvant plus tenir, quittent ces régions pour chercher ailleurs des situations plus supportables. Le Commissariat du travail de l'U. R. S. S. en a pris prétexte pour décider, le 9 octobre 1930: « Les caisses d'assurances cesseront immédiatement le paiement des indemnités de chômage. Le budget des assurances sociales ne comprend plus de poste pour l'assurance-chômage dès le trimestre octobre-décembre 1930. »

*Le travail forcé des ouvriers.* — De son côté le Conseil central du parti communiste a arrêté le 20 octobre 1930: « Les Commissariats du travail de l'U. R. S. S. et des États fédérés sont autorisés à transférer les travailleurs qualifiés, les techniciens et les ingénieurs déjà placés, à un autre emploi, dans une entreprise d'un autre genre ou dans une entreprise similaire située dans une autre région... Tout travailleur qui refusera le travail offert — même si ce travail n'est pas de sa spécialité et si l'acceptation de ce travail comporte un déplacement dans une autre région du pays — sera immédiatement radié des registres des bourses du travail... On n'acceptera aucun autre motif de refus qu'une maladie dûment constatée par une commission médicale de contrôle.

« Seront considérés comme « déserteurs » tous les travailleurs quittant une entreprise, que ce soit de leur plein gré ou par suite du congédiement consécutif à des infrac-

tions à la discipline du travail... Pendant les six mois suivant leur départ ou congédiement de l'entreprise, ils n'auront droit à aucun emploi dans l'industrie...

« Les travailleurs qui ne cherchent que leur intérêt personnel, sans considération pour les besoins de l'économie nationale et la réalisation du plan quinquennal, pourront être radiés des registres des bourses du travail. »

Ces textes ont été publiés plus au complet le 10 novembre 1930 par le Bureau international du Travail.

D'autre part, nous extrayons de la *Pravda* du 22 octobre 1930 le communiqué suivant adressé aux syndicats et aux jeunesses communistes (nous en résumons certaines parties):

« Pour pouvoir assurer à nos mines, à nos chantiers de construction et à nos exploitations forestières un personnel suffisant, le parti communiste et les syndicats ont donné aux organes du travail la tâche de terminer le recrutement de 103,000 ouvriers agricoles et jeunes communistes pour les transférer avant le 15 octobre dans les mines de charbon, de fournir immédiatement 150,000 ouvriers aux chantiers de construction les plus importants, de combler le déficit du personnel chargé de transporter le bois par voie fluviale et d'assurer pendant tout le « trimestre de choc » (octobre-décembre 1930), un ravitaillement ininterrompu de main-d'œuvre aux exploitations forestières, soit 964,000 bûcherons et 1,109,000 ouvriers avec des chevaux pour les transports.

« La bureaucratie travaillant trop lentement, organisez vous-mêmes dans les entreprises industrielles et agricoles des « brigades spéciales » pour recruter ce personnel et l'expédier aux mines, aux exploitations forestières et aux chantiers de construction.

Signé: *Le commissaire du travail:* ZIKHON  
*Le secrétaire du Conseil panrusse des*  
*syndicats:* VEINBERG  
*Le secrétaire du C. C. des jeunesses*  
*communistes:* SALTANOV »

Ces mesures, instituant le travail forcé dans toute la Russie, ont occasionné une grave effervescence même parmi les communistes de Moscou, mais elles n'ont pas été abrogées<sup>1</sup>.

#### COMMERCE IMMORAL, ANORMAL ET DANGEREUX

Nous demandons maintenant à toute personne de bonne foi: Est-il honnête d'acheter des marchandises provenant d'usines, de mines, de terres ou de forêts volées, exploitées par le travail forcé d'une population misérable, affamée et privée de tout droit?

Il n'y a qu'une réponse possible: Non! Ces achats sont foncièrement immoraux et malhonnêtes.

A première vue, les ventes aux Soviets peuvent paraître moins immorales, surtout si elles ont pour but de donner du travail à des ouvriers qui sans cela deviendraient chômeurs. Nous sommes cependant convaincus que si les ventes sont moins immorales que les achats aux Soviets, elles sont tout aussi dangereuses.

Qu'achète en effet le gouvernement de Moscou? Non pas les vivres et les marchandises qui font si cruellement défaut au peuple russe, mais des armes pour maintenir sa sanglante dictature et le matériel qu'il lui faut pour exécuter son fameux plan quinquennal.

Nous ne pouvons ignorer les buts de ce plan révolutionnaire; ils ont été nettement expliqués au XVI<sup>e</sup> congrès du parti communiste à Moscou en juin 1930. Nous les résumons ainsi:

1<sup>o</sup> Développer l'industrie russe, pour pouvoir

2<sup>o</sup> Faire une concurrence ruineuse aux industries étrangères, propager le chômage et la misère et créer ainsi partout la situation révolutionnaire favorable à l'extension du communisme;

1. Une étude toute récente publiée dans le Bulletin *Citac* de janvier, février et mars 1933, démontre que la situation de l'ouvrier en U. R. S. S., loin de s'améliorer en ces dernières années, n'a fait qu'empirer.

3° Entreprendre dans de meilleures conditions la guerre que Lénine et ses successeurs ont toujours déclarée inévitable contre les États bourgeois.

L'effervescence qui règne actuellement en Russie empêchera probablement que ce plan soit entièrement réalisé. Le serait-il seulement à moitié, qu'il constituerait un sérieux renforcement du régime et un formidable danger pour la paix de l'Europe.

Il ne s'agit pas là d'un danger possible ou à lointaine échéance; le dumping russe existe, il augmente et il ruine déjà de nombreuses industries; car personne ne peut soutenir la libre concurrence d'un État qui, ayant tout volé, n'a aucun capital à rentrer et qui, utilisant le travail forcé, paie sa main-d'œuvre un minimum impossible à concevoir chez nous.

Remarquez que, si ce dumping avilit les prix des objets que nous fabriquons, il n'abaisse pas sensiblement le coût de la vie; les loyers restent les mêmes, les vivres et les vêtements baissent peu, car la misère des Russes ne leur permet pas de nous en vendre beaucoup.

Dans ces circonstances, est-il de l'intérêt de nos industriels d'aider, par leurs livraisons et leurs crédits, à réaliser le plan quinquennal et à augmenter le dumping de Moscou? Certes non!

L'organisation du commerce extérieur de l'U. R. S. S. est absolument anormale. Aucun étranger ne peut acheter ou vendre dans ce pays, sans une autorisation spéciale pour chaque cas. Le monopole du commerce extérieur est réservé au gouvernement qui l'utilise pour envoyer dans les autres pays des missions dites commerciales, dont la propagande est la tâche principale.

Il est clair que ce monopole a un but surtout politique. En Russie, il tue toute possibilité d'opposition au régime, qui garde en main toutes les ressources; à l'étranger, il ruine les industries et propage la révolution sur le modèle de Moscou. Il est incompréhensible que certains pays

tolèrent chez eux ce système, dont les mauvais effets sont bien visibles.

*Méthodes commerciales.* — Ce monopole d'un immense pays de 150 millions d'habitants occupant le septième de notre planète traite séparément avec chaque industriel et commerçant, les mettant en concurrence entre eux et d'un pays à l'autre, changeant brusquement de clients pour des raisons de pure politique révolutionnaire.

Aucun recours judiciaire n'est possible contre ce monopole d'État, qui peut se permettre tout ce qu'il veut. Il n'y a pas d'égalité entre les contractants et le plus fort en profite pour imposer des conditions inouïes, qui n'ont rien à faire avec un commerce normal.

Ainsi, par exemple, pour lier leurs intérêts aux siens, l'U. R. S. S. exige que ses acheteurs paient d'avance leurs marchandises et que ses fournisseurs lui accordent des crédits à beaucoup plus longs termes qu'à leurs clients les plus solvables.

Il est pourtant connu qu'elle a volé chez elle les biens de tous les étrangers, renié ses dettes anciennes et même ruiné systématiquement les capitalistes assez naïfs pour lui avoir acheté des concessions en Russie. (Voir le récent jugement en Angleterre, accordant à la Lena-Goldfield 12 millions de livres-sterling d'indemnité, que l'U. R. S. S. refuse de payer.)

Autre exigence inadmissible: il faut que clients et fournisseurs interviennent auprès de leur propre gouvernement pour faire accorder l'immunité diplomatique aux agents de propagande membres des missions commerciales.

L'U. R. S. S. exige aussi, partout où elle le peut, la reconnaissance officielle de son gouvernement, alter-ego du Komintern, et même la garantie d'États bourgeois pour ses paiements.

Les capitulations inouïes que plusieurs pays ont consenties sont des aberrations, qui commencent à être chèrement payées.

*Solvabilité.* — Il est connu que les représentations commerciales soviétiques demandent des pots de vin considérables, mais les fournisseurs espèrent se rattraper sur le prix ou la qualité. Ces affaires avec les Soviets peuvent se résumer en deux mots: concussion et escroquerie; elles donnent parfois de gros profits momentanés aux intermédiaires sans scrupules, mais elles se termineront fatalement par une catastrophe financière.

Depuis longtemps, en effet, les traites en devises étrangères émises par l'U. R. S. S. dépassent ses possibilités de paiement. Les maisons sérieuses hésitent à les escompter, même à un taux élevé, et les banques soviétiques créées dans ce but à l'étranger ont des engagements dépassant cinq fois leurs capitaux.

Pour rendre possibles les exportations de marchandises en Russie, l'Allemagne, puis l'Angleterre et l'Italie ont cru devoir accorder des garanties gouvernementales allant jusqu'au 65% des traites soviétiques.

Les États-Unis, au contraire, ont plusieurs fois mis en garde leurs industriels et commerçants contre l'octroi de crédits aux Soviets. Tout récemment encore, le Département du Commerce des États-Unis leur signalait la possibilité d'une faillite complète et de troubles en U. R. S. S., risquant de rendre désespérées les conditions économiques du pays. (*Morning Post*, 29 novembre 1930.)

Rappelons encore une fois le reniement de toutes les dettes russes, le vol des biens étrangers, le pillage des légations, le dépouillement des commerçants privés qui s'étaient fiés aux promesses de la N. E. P. (nouvelle politique économique) et que les chefs communistes appelaient entre eux « des dindes que nous laissons s'engraisser pour Noël ». Rappelons aussi ce qui est arrivé aux capitalistes qui sont venus naïvement exploiter des concessions en U. R. S. S. Toujours les Soviets ont fini par tout confisquer suivant le principe de Lénine: « Est moral, tout ce qui est utile au parti communiste. »

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

- \*79-80. *Microbiologie et maladies contagieuses* . . . . . Dr J.-A. BAUDOIN  
 81-82. *L'instruction obligatoire n'est pas nécessaire* . . . . . R. P. HERMAS LALANDE, S. J.  
 \*83. *L'Organisation ouvrière* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT  
 \*84. *Autour de l'Encyclique « Rerum noearum »* . . . . . E. S. P.  
 85. *L'Aide aux colons* . . . . . M. L'HEUREUX  
 86. *Le Problème social et sa solution* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT  
 87. *Les Semaines sociales* . . . . . E. S. P.  
 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme* . . . . . Alfred CHARPENTIER  
 90. *Vers le peuple* . . . . . Guy VANIER  
 91. *L'Action sociale* . . . . . Antonio PERRAULT  
 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique* . . . . . R. P. VILLENEUVE, O. M. I.  
 94. *Programme d'action sociale* . . . . . Edouard MONTPETIT  
 95. *Les Parents, l'Église et l'État dans leurs rap-  
 ports avec l'école* . . . . . Abbé Ad. SABOURIN  
 96. *L'Organisation professionnelle* . . . . . Mgr L.-A. PAQUET  
 97. *Syndicats patronaux* . . . . . Abbé Emile CLOUTIER  
 98. *La Confédération des Travailleurs catholiques du  
 Canada* . . . . . XXX  
 99. *L'Aspect économique du problème industriel* . . . . . Edmond CLOUTIER  
 100. *Le Salaire* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT  
 \*101. *Nos Pêcheries* . . . . . Fabien BUGEAUD  
 102. *La Question des chemins de fer* . . . . . XXX  
 103. *Les Caisse Desjardins: œuvre sociale* . . . . . Wilfrid GUÉRIN  
 104. *L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle* . . . . . Alfred CHARPENTIER  
 105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada* . . . . . E. S. P.  
 106. *Réformes scolaires* . . . . . E. S. P.  
 107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie* . . . . . Mgr Eugène LAPOINTE  
 108. *La Gaspésie* . . . . . I. W.  
 109. *Les Espoirs présents du catholicisme en France* . . . . . R. P. DONCŒUR, S. J.  
 110. *La Société catholique de Protection* . . . . . E. S. P.  
 111. *Le Problème des narcotiques au Canada* . . . . . Olivier CHARIGNAN  
 112. *Le Charbon au Canada* . . . . . Paul CHARTIER, S. J.  
 113-114. *Le Nord qui s'ouvre* . . . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.  
 115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière* . . . . . Abbé Edmour HÉBERT  
 116-117. *Dans les chantiers* . . . . . R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.  
 118. *La Mortalité infantile* . . . . . Dr Joseph GAUVREAU  
 119. *La Tuberculose* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 120-121. *Le Chômage* . . . . . Gérard TREMBLAY  
 122. *L'Eucharistie et la question sociale* . . . . . R. P. Léo BOISMENU, P. S. S.  
 \*123. *Le Canada minier* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 124. *Le Patriotisme* . . . . . S. G. Mgr LAFLECHE  
 125. *L'Apprentissage* . . . . . E. S. P.  
 126-127. *Notre problème agricole* . . . . . Charles GAGNÉ  
 128. *Les Forces hydrauliques* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 129. *L'Art ménager* . . . . . Abbé Arm. BEAUREGARD  
 130. *Le Domaine rural canadien* . . . . . Georges BOUCHARD  
 131. *Les Paysans de France* . . . . . Georges BOUCHARD  
 132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité* . . . . . R. P. Adélnrd DUGRÉ, S. J.  
 133-134. *Pour et contre le tabac* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 135. *Vers l'émancipation économique* . . . . . G.-E. MARQUIS  
 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries* . . . . . XXX  
 138. *Expansion industrielle dans le Québec* . . . . . G.-E. MARQUIS  
 139. *Le Logement et la santé* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 \*140-141. *Travailleurs inconnus: nos aveugles* . . . . . R. P. Julien SENAY, S. J.  
 142. *L'Éducation de la Justice* . . . . . R. P. Louis LALANDE, S. J.  
 143. *Abolitionisme ou Réglementation* . . . . . R. P. J. SALSMANS, S. J.  
 144. *L'Actionnariat syndical* . . . . . Max. TURMANN  
 145-146. *Le Conseil national d'Éducation* . . . . . C.-J. MAGNAN  
 147. *Jeunes d'aujourd'hui* . . . . . R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.  
 148. *Éclaireurs canadiens-français* . . . . . R. P. Adélnrd DUGRÉ, S. J.  
 149-150. *La Pulppe et le papier* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 151. *L'Atelier syndical fermé* . . . . . Alfred CHARPENTIER  
 \*152-153. *L'Alcoolisme et l'individu* . . . . . Dr Louis-Philippe ROY  
 154. *L'Eucharistie et les classes dirigeantes* . . . . . Antonio PERRAULT  
 155. *L'Effort économique de notre race* . . . . . Rodolphe LAPLANTE  
 156-157. *La Forêt canadienne* . . . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.  
 158. *Le Caractère de l'adolescent* . . . . . R. P. Paul-Émile FARLEY, C. S. V.  
 familiales . . . . . R. P. Léon LEBEL, S. J.

Decacidified using the Bookkeeper process.  
 Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
 Treatment Date: July 2005

**Preservation Technologies**  
 A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
 Cranberry Township, PA 16066  
 (724) 779-2111

# PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

161. <i>L'Association professionnelle</i> . . . . .	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i> . . . . .	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier</i> . . . . .	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les petites industries féminines à la campagne</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière</i> . . . . .	Abbé L.-A. LAFORTUNE
	Gérard TREMBLAY
166. <i>Les Anciennes Corporations</i> . . . . .	R. P. STANISLAS, PIRE S. V.
167. <i>Le Communisme international au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i> . . . . .	Abbé Arthur MAHEUX
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i> . . . . .	Albert RIOUX
170. <i>Le Cinéma</i> . . . . .	Oscar HAMEL
171. <i>La Crise protestante</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
172-173. <i>La Formation technique</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i> . . . . .	PÉNINSULAIRE
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i> . . . . .	L.-G. HOGUE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i> . . . . .	Dr J.-A. BAUDOIN
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> . . . . .	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i> . . . . .	R. P. E. JOMBART, S. J.
180. <i>Le Tourisme — Source de richesse</i> . . . . .	Eugène L'HEUREUX
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i> . . . . .	Dr J.-C. BOURGAIN
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i> . . . . .	Joseph RISI
183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
185. <i>L'Église, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i> . . . . .	Abbé J.-Ad. SABOURIN
	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
	Mme W. RAYMOND
185. <i>L'Industrie chimique et le Canada</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i> . . . . .	R. P. BONHOMME, O. M. I.
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i> . . . . .	E. S. P.
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i> . . . . .	Wilfrid GUÉRIN
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien</i> . . . . .	PP. ARENDT et MULLER, S. J.
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i> . . . . .	Sœur ALLAIRE, etc.
192. <i>L'Église et la question syndicale</i> . . . . .	S. S. PIE XI
193. <i>Nos Orphelins</i> . . . . .	S. G. Mgr ROSS
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i> . . . . .	XXX
196. <i>L'Enseignement religieux</i> . . . . .	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
197. <i>La Semaine du dimanche</i> . . . . .	XXX
198. <i>Pour nos Enfants</i> . . . . .	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques</i> . . . . .	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
200. <i>Pour le bon Journal</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
201. <i>Le Sens catholique</i> . . . . .	Eadras MINVILLE
202-203. <i>L'Apostolat laïque</i> . . . . .	E. S. P.
204-205. <i>Instruction ou Education</i> . . . . .	E. S. P.
206. <i>En Russie soviétique</i> . . . . .	Antonio PERRAULT
207-208. <i>Manuel antibolchévique</i> . . . . .	S. S. PIE XI
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> . . . . .	Léo PELLAND
212. <i>Le Mariage chrétien</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
213. <i>L'État et la morale publique</i> . . . . .	R. P. Albert MULLER, S. J.
214-215. <i>L'État et le mariage</i> . . . . .	E. S. P.
216. <i>L'Action sociale des prêtres de Belgique</i> . . . . .	E. S. P.
217-218. <i>Cahier anticommuniste</i> . . . . .	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P.
219. <i>Pour la Colonisation</i> . . . . .	E. S. P.
220. <i>Le Rêve communiste</i> . . . . .	E. S. P.
221. <i>Pour la Paix</i> . . . . .	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
222. <i>La Famille</i> . . . . .	ENTENTE INTERNATIONALE
223-224. <i>Le Plan quinquennal</i> . . . . .	Abbé Georges-M. BILODEAU
225. <i>La Profession agricole</i> . . . . .	R. P. BOURNIVAL, S. J.
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i> . . . . .	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
227. <i>Le Retour de la mère au foyer</i> . . . . .	E. S. P.
228. <i>La place des enfants n'est pas au cinéma</i> . . . . .	Henri GLASS
229. <i>Les Révolutions bolchévistes modernes</i> . . . . .	E. POIRIER et W.
230. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire</i> . . . . .	E. S. P.
231. <i>Le Commerce avec les Soviets</i> . . . . .	E. S. P.

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

Abonnement: \$1.50 par an

92657

BNQ



C 000 092 657

RIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

